

**LYCÉE : MOBILISATION CONTRE LES VIOLENCES**

Lycéens, parents et professeurs se sont rassemblés hier matin devant le lycée Angela-Davis, à Saint-Denis, après l'agression de deux élèves la semaine dernière devant l'établissement. Ils exigent un CPE et deux surveillants supplémentaires.

**35**

C'est le nombre d'associations du collectif Alerte qui ont écrit à Emmanuel Macron pour dénoncer la dégradation du niveau de vie des plus précaires depuis deux ans.

**I**l y a quatre ans, les attentats terroristes du 13 novembre à Saint-Denis et Paris faisaient 130 morts, plus de 350 blessés, et au total, quelque 2700 victimes. Soit la journée la plus meurtrière de l'histoire de France en matière de terrorisme. Une fracture personnelle et collective, qui a ouvert des plaies béantes, pas toutes refermées aujourd'hui. Pour tenter d'aider à la reconstruction des victimes, l'État se fixe pour objectif de « réparer intégralement » les préjudices physiques et psychiques, mais aussi économiques. Une tâche assumée par un organisme privé, le Fonds de garantie des victimes des actes terroristes et d'autres infractions (FGTI), basé à Vincennes (Val-de-Marne), et financé en majeure partie par une contribution de 5,90 euros, prélevée sur les 90 millions de contrats d'assurance des Français. Au sein de ce fonds, une vingtaine de salariés œuvrent quotidiennement, depuis 2016, à l'accompagnement exclusif des victimes de terrorisme.

« Notre mission est de replacer au maximum les personnes dans la situation qui aurait été la leur si l'attentat n'était pas intervenu », explique le directeur général du FGTI, Julien Rencki. Un objectif à l'évidence théorique, pour ceux qui ont perdu leur conjoint, leur fils, leur sœur, dans le déchaînement de violence du 13 novembre. Et un défi de taille, à l'heure des attentats de masse. Entre sa création en 1986 et 2014, soit vingt-huit ans, le fonds n'avait été saisi « que » par 4 000 victimes. Depuis 2015, en quatre ans, ce sont 6 000 nouveaux dossiers qui sont arrivés dans ses bureaux, dans la foulée de *Charlie Hebdo*, du 13 novembre, de l'attentat de Nice (2016) ou de celui de Strasbourg (2018). Un changement d'échelle complet.

**Les blessés ne seront vus qu'un peu plus tard**

Chargée d'indemnisation dans le service dédié à la prise en charge des victimes d'attentats, Laure Aveline, 40 ans, suit les personnes les plus lourdement atteintes, soit 72 victimes directes du terrorisme, et leurs familles, pour moitié des victimes du 13 novembre. Un accompagnement qui démarre parfois quelques heures, au plus tard quelques jours, après les faits. « Ce n'est pas toujours facile d'arriver dans la vie des gens à un moment aussi compliqué pour eux », témoigne cette mère de deux enfants, ex-salariée d'une association d'aide aux victimes de violences sexuelles. Les premières prises de contact se font avec les proches des victimes décédées. « On est là pour leur expliquer que tous les frais - d'obsèques, de déplacement... - seront pris en charge et faciliter leurs démarches administratives », explique la jeune femme. Les blessés ne seront vus qu'un peu plus tard. « Là aussi, on commence par contacter un parent. On laisse le temps aux gens de réaliser ce qu'ils ont vécu. Je donne aussi mon numéro de portable, en cas de besoin. » L'ampleur des attentats du 13 novembre a conduit le FGTI à ouvrir une permanence téléphonique, de 8 heures à 22 heures, pendant trois mois. « La journée, les familles étaient auprès des blessés. C'est le soir qu'elles avaient besoin de réponses. »



Le 14 novembre 2015, des personnes étaient évacuées dans la rue Oberkampf, près du Bataclan, à Paris. Miguel Medina/AFP

**13 NOVEMBRE**

# Après les attentats, réparer les vivants

Depuis 2015, de nombreuses victimes continuent d'être suivies par le fonds de garantie chargé des indemnisations. Un système à la fois exemplaire et imparfait.

Pendant cette phase d'urgence, le montage des dossiers s'accompagne aussi, très vite, du versement par le fonds d'une provision de 10 000 euros. « On reçoit une lettre et un premier chèque, au titre du préjudice exceptionnel spécifique des victimes de terrorisme (PESVT), explique Arthur Dénouveau, président de Life for Paris, l'une des deux associations créées après le 13 novembre, lui-même rescapé du Bataclan (lire l'entretien ci-après). Cela permet aux gens d'éviter de tomber dans la précarité financière. Cette première phase est plutôt bien gérée par le fonds, dont l'existence même est une chance. Entre ça et la Sécurité sociale, les victimes ne sont pas livrées à elles-mêmes. »

La suite est parfois plus fastidieuse, et relève en tout cas du temps long. « Pour évaluer correctement les préjudices, il faut attendre que la situation des victimes soit "conso- »

**LA MUNICIPALITÉ VEUT CRÉER UN « JARDIN DU SOUVENIR »**

À la veille des commémorations du quatrième anniversaire des attentats, le Conseil de Paris a voté hier, à l'unanimité, la création d'un « jardin du souvenir » en mémoire des victimes des attaques du 13 novembre 2015 survenues dans la capitale et à Saint-Denis. « Différents lieux vont être proposés aux deux associations 13onze15 et Life for Paris avec l'accord des maires d'arrondissement concernés », détaille le vœu de l'exécutif parisien, proposé par la maire PS Anne Hidalgo. Le « jardin du souvenir, accessible aux victimes et à leurs familles mais aussi à toutes les Parisiennes et les Parisiens » permettra de « rassembler, témoigner et garder la mémoire des victimes ». Il devra aussi « jouer un rôle pédagogique et être un lieu de vie en hommage à toutes les victimes », selon la Ville de Paris. Le 13 novembre 2015, neuf hommes avaient attaqué en plusieurs points la capitale française et Saint-Denis, aux abords du Stade de France, à des terrasses de restaurant et dans la salle de concert du Bataclan, faisant 130 morts et plus de 350 blessés. Ces attentats avaient été revendiqués par l'organisation « État islamique ». Mercredi, une cérémonie se déroulera dans la matinée en présence de la maire de Paris et du ministre de l'Intérieur Christophe Castaner, devant les plaques commémoratives dévoilées en 2016.

RESPECT DE LA BIODIVERSITÉ ET SANTÉ PUBLIQUE

... idée", aussi bien physiquement que psychiquement, justifie Laure Aveline. C'est dans leur intérêt de ne pas mener des évaluations précipitées. » D'autant que tous les rescapés d'attentats comme ceux du 13 novembre, en particulier ceux qui n'ont pas été touchés dans leur chair, ne se considèrent pas toujours comme légitimes, à côté des morts ou des blessés graves. « Certains peuvent se dire: "Je m'en sors bien, je veux retravailler au plus vite." Je connais des victimes du 13 novembre, survenu un vendredi, qui étaient de retour au boulot le lundi suivant... Certaines ont été rattrapées par le traumatisme quelques mois plus tard », précise l'inspectrice.

**Certaines procédures se sont avérées chaotiques**

Moment clé du processus d'indemnisation, l'expertise médicale intervient donc au moins un an après les faits, souvent plus. « Dans mon cas, elle a été menée en novembre 2017, raconte Stéphane, 53 ans, qui a fait partie de la dizaine de spectateurs pris en otage pendant 2h30 par les terroristes du Bataclan (lire notre édition du 17 novembre 2015). Cela s'est bien passé, peut-être parce que mon dossier était simple. Le fonds avait mandaté son expert. Moi, je suis venu avec le représentant de mon assureur, la Maif, et un médecin mobilisé par elle. J'ai reçu une proposition d'indemnisation environ trois semaines plus tard. » Même s'il n'attendait pas grand-chose de ce processus, le fait de l'avoir mené à bien a été pour Stéphane, et beaucoup d'autres, « un moyen d'avancer et de mettre l'événement derrière soi ». Certaines procédures s'avèrent plus chaotiques. « Pour les préjudices soumis à des barèmes précis, comme les invalidités, le fonds s'en sort bien. Mais dès qu'on sort de ce cadre, on retombe dans un système assurantiel, au sein duquel les victimes sont souvent mal informées et soumises à des interlocuteurs qui jouent la montre », regrette Arthur Dénouveaux.

**« La loi donne dix ans aux victimes pour se faire connaître »**

Selon le bilan dressé par le FGTI, 107 millions d'euros ont été versés aux 2659 victimes recensées des attentats du 13 novembre, dont près de 2050 ont reçu une offre définitive d'indemnisation. Les 20 % restants, soit environ 600 personnes, sont souvent des victimes très lourdement blessées, dont l'état de santé n'est pas stabilisé. « J'accompagne par exemple cinq victimes gravement touchées au visage sur les terrasses, témoigne Laure Aveline. Ce qu'elles vivent est tellement lourd qu'il me faudra encore les suivre au moins quatre ans. » Ces dossiers en cours peuvent être aussi ceux de victimes qui n'ont pris conscience de leur traumatisme que tardivement. Ainsi, le FGTI est saisi de nouveaux cas chaque année: 80 en 2018, 50 en 2019. « Et nous sommes là pour ça! encourage Julien Rencki. La loi donne dix ans aux victimes pour se faire connaître. » « Les affaires de fausses victimes peuvent jouer un rôle déclencheur, analyse de son côté Stéphane, l'ex-otage du Bataclan. Face à ce type d'usurpation, on se dit: "Moi, j'y ai vraiment droit." » Au total, le fonds prévoit de verser au moins 250 millions d'euros aux différentes victimes du 13 novembre. Toutes savent pourtant que rien, et surtout pas de l'argent, ne parviendra à effacer, dans leur mémoire, le souvenir de cette tragique soirée. ■

ALEXANDRE FACHE



« On ne tournera jamais complètement la page », pense le président de l'association Life for Paris. Ludovic Marin/Pool/AFP

**« Devenir victime, cela arrive très vite, cesser de l'être, c'est beaucoup moins facile... »**

Rescapé des attentats du 13 novembre 2015, Arthur Dénouveaux, de l'association Life for Paris, publie avec le magistrat Antoine Garapon *Victimes, et après? Une réflexion utile sur la condition parfois aliénante de « victime du terrorisme »*. Entretien.

**A**rthur Dénouveaux, 33 ans, était dans la fosse du Bataclan, le 13 novembre 2015. Président de l'association Life for Paris, il publie avec le magistrat Antoine Garapon *Victimes, et après?* (Gallimard, 2019), un texte riche sur cette condition si particulière des victimes, le regard parfois pesant que porte la société sur elles et le chemin pour en sortir.

**Pourquoi ce livre?**

**ARTHUR DÉNOUVEAUX** L'idée était de mieux comprendre ce qui m'était arrivé, mais aussi d'analyser le regard que la société posait sur les victimes. Je voulais également ouvrir un débat. La parole des victimes me semble trop souvent cantonnée au simple témoignage, plein de larmes et d'émotion. Une dimension nécessaire, mais pas suffisante.

**Vous pointez dans le livre ce paradoxe que vivent les victimes des attentats: celui d'être « séparées » de la société par l'acte terroriste, et en même temps placées en son cœur...**

**ARTHUR DÉNOUVEAUX** À une échelle intime, on n'est plus capable, après un tel attentat, d'être la personne qu'on était avant. On se demande même comment on pouvait vivre de façon aussi insouciance. On se rend compte aussi que, aux yeux de ceux qui nous entourent, proches compris, on est marqué du sceau de l'événement. Celui-ci a fait irruption dans notre vie, tout le monde en a entendu

parler. Les gens associent donc cet événement plus grand que vous à vous. On s'en retrouve rapetissé.

**Vous vivez cette assignation au « rôle » de victime, qui efface la vie d'avant, comme une violence supplémentaire?**

**ARTHUR DÉNOUVEAUX** Oui. Il s'agit d'une violence spécifique aux actes terroristes, dont c'est le but: créer une rupture. Emmanuel Levinas l'a bien résumé en disant que « la violence vise à interrompre la continuité des personnes ». J'ajouterais qu'elle brise aussi la continuité des relations entre les personnes. C'est bien l'objectif de ce terrorisme islamiste, qui ne cherche pas à déclencher une guerre civile, mais à saper la « civilité » d'une société, c'est-à-dire à détruire son innocence, à faire en sorte que chacun se sente isolé. C'est sur ce terreau-là que peut prospérer Daech.

**L'objectif affiché par les pouvoirs publics, via les indemnisations, est de ramener les victimes « au plus près » de ce qu'était leur vie d'avant l'attentat. N'est-ce pas vain?**

**ARTHUR DÉNOUVEAUX** Le 13 novembre est par essence un événement impossible à réparer totalement, a fortiori avec de l'argent. Même si les indemnisations, comme un procès pénal, ou une psychothérapie, peuvent aider. En fait, ce n'est pas parce que la réparation totale est inatteignable qu'il ne faut pas se battre pour avancer. Car, en avançant, on peut construire quelque chose qui sera, par certains côtés, plus intéressant que ce qu'on avait avant.

**Vous regrettez la « sacralisation » dont les victimes sont l'objet. Comment cela se manifeste-t-il?**

**ARTHUR DÉNOUVEAUX** Certains médias peu scrupuleux nous invitent, par exemple, à commenter des sujets sur lesquels nous

n'avons aucune légitimité, comme la manif contre l'islamophobie ou le retrait américain de Syrie. Cela produit un effet pervers: certains se présentent avant tout comme victimes pour avoir accès à cette fenêtre médiatique, d'autres n'hésitent pas à mentir sur leur statut, pour l'argent mais aussi pour exister aux yeux des autres. Être sous la lumière des projecteurs peut être séduisant pour les « vraies » victimes. Mais il s'agit d'un mirage. Ce qui permet d'être fier de soi, c'est de parler de quelque chose qu'on maîtrise, pas de quelque chose qu'on a subi.

**Or cette condition de victime ne s'arrête jamais...**

**ARTHUR DÉNOUVEAUX** Un membre d'association s'est présenté sur Twitter comme « victime en retraite ». J'aime beaucoup cette expression. Devenir victime, cela arrive très vite, et on ne le choisit pas. Mais cesser de l'être, c'est beaucoup moins facile. Il n'existe pas de terme d'ailleurs pour qualifier cet « après ». Cela montre bien que la société vous range dans cette case pour très longtemps. Surtout quand il s'agit d'attentats aussi spectaculaires que ceux du 13 novembre. Tout le monde s'est senti concerné et les gens ont exprimé une solidarité sans fin à l'égard des victimes. Mais à un moment, il faut laisser les victimes cesser de l'être.

**Le procès des attentats devrait se tenir en 2021. Pensez-vous pouvoir tourner la page après cet ultime moment?**

**ARTHUR DÉNOUVEAUX** On ne la tournera jamais complètement. Mais on espère bien écrire les derniers mots sur cette page, pour ne pas laisser le point final aux terroristes. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR A. F.